

# Enquête Hoazin Grand Public



## I/ CONTEXTE

L'hoazin huppé (*Opisthocomus hoazin*) appelé « sassa » en créole ou encore « cigana » en brésilien est un oiseau entièrement protégé et emblématique de Guyane. Cependant, on ne compte à ce jour qu'une seule étude réalisée (Puthon Amélie, stagiaire de KWATA, en 2001) en Guyane sur cette espèce contrairement à ce qui a été fait dans de nombreux autres pays d'Amérique du Sud. Une carte de la répartition de l'hoazin en 2001 dans le département a ainsi pu être établie.

Depuis 2001, aucun suivi n'a été réalisé permettant de savoir si l'aire de répartition de cette espèce a été modifiée au cours des dernières années. C'est pourquoi une nouvelle étude a débuté depuis février 2010 (menée par Ricardou Alizée, stagiaire du GEPOG) dans le but d'établir une nouvelle carte de la distribution de l'hoazin huppé en Guyane. Celle-ci sera ensuite comparée à celle de 2001 pour tenter d'évaluer l'état de conservation de l'hoazin dans le département.

La réalisation de cette carte passe par deux phases. Dans un premier temps, une enquête auprès de la population guyanaise (cf fiche « Enquête Hoazin Grand Public ») est faite afin d'avoir une première idée générale sur la localisation de l'hoazin. Les résultats qui seront obtenus permettront, dans un second temps, d'orienter et de hiérarchiser les zones qui seront prospectées en priorité. Cette fiche « Enquête Hoazin Grand Public » s'inspire de celle qui a été réalisée en 2001 pour permettre une meilleure comparaison des résultats obtenus.

## IV/ CONTACTS

Une fois remplie, les fiches doivent être transmises par e-mail à :  
Ricardou Alizée (stagiaire du GEPOG et chargée de l'étude Hoazin)  
[ricardou.alizee@gmx.fr](mailto:ricardou.alizee@gmx.fr)  
ET/OU  
GEPOG (Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane)  
[ass.gepog@wanadoo.fr](mailto:ass.gepog@wanadoo.fr)

## II/ A QUI S'ADRESSE T-ELLE ?

Elle s'adresse, comme son intitulé l'indique, au grand public. Par conséquent, toute personne (naturalistes, chasseurs, touristes ou autres) ayant rencontré une ou plusieurs colonies d'hoazins depuis 2001 peut facilement y répondre.

## III/ COMMENT PROCEDER ?

Prenons un exemple :

Au cours d'une balade (naturaliste, chasse, etc.) sur l'Approuague, vous avez eu l'occasion d'observer une colonie d'hoazins. Il suffit de cocher la case correspondant à « présence d'hoazins » dans le « bassin Approuague » (cf colonne 3-ligne 19 du tableau ci-dessous). Ensuite il est nécessaire d'indiquer la localisation plus précise de la colonie (ex : bas Approuague, crique Arataye ou encore saut Pararé) avec si possible les coordonnées GPS de la colonie d'hoazins. Et enfin ne pas oublier d'indiquer la date (année et si possible le mois) de l'observation.

La liste des bassins versants/criques (colonne 1) n'est pas exhaustive ! Par conséquent, si vous avez observé une colonie dans une zone appartenant à un bassin versant non indiqué, veuillez mentionner le nom dans la case « autres zones (à spécifier) » (colonne 1-ligne 22) prévue à cet effet.

Il n'est pas nécessaire de remplir toutes les cases du tableau.

Observateur (NOM- Prénom) :

Bassin versant / Crique	Localisation plus précise (coordonnées GPS si possible)	Hoazins		Date (mois-année)
		Présence (effectif)	Absence (effectif)	
Bassin du Maroni				
Marais de Coswine				
Bassin de la Mana				
Crique de l'Organabo				
Bassin de l'Iracoubo				
La Counamama				
Crique Yiyi				
Bassin de Sinnamary				
Crique Malmanoury				
Crique Karouabo				
Crique Passoura				
Bassin du Kourou				
Crique Macouria				
Montsinéry-Tonnegrade				
Cayenne et alentours				
Bassin de la Comté				
Rivière de Kaw				
Marais de Kaw				
Bassin de l'Approuague				
Ouanary				
Bassin de l'Oyapock				
Autres zones (à spécifier) :				



#### **IV/ CONTACTS**

Ricardou Alizée (stagiaire du GEPOG et chargée de l'étude Hoazin) : [ricardou.alizee@gmx.fr](mailto:ricardou.alizee@gmx.fr)  
 GEPOG (Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane) : [ass.gepog@wanadoo.fr](mailto:ass.gepog@wanadoo.fr)

